

L'AVIS DE NOTRE AVOCAT

Les abonnements triple play taxés à 19,6 %

Le montant des abonnements triple play risque d'augmenter pour les consommateurs. En effet, à l'occasion de l'examen de la loi de finances pour 2011, l'Assemblée nationale vient de supprimer l'application de la TVA au taux réduit (5,5 %) sur les offres d'abonnement Internet, télévision et téléphone communément appelées triple play. C'est ainsi l'intégralité de la facture qui devrait passer à un taux normal de 19,6 %. Rappelons que les dispositions communautaires autorisent les Etats à faire bénéficier les services de télévision d'un taux réduit de TVA en contrepartie de la contribution des opérateurs au financement de la création audiovisuelle. C'est ainsi qu'en

Chaque semaine, M^e Alain Bensoussan, avocat à la cour d'appel de Paris et spécialiste en droit de l'informatique, vous informe de vos droits.



France, les offres triple play étaient taxées à 19,6 % pour une moitié et à 5,5 % pour l'autre. Mais la Commission européenne estime que l'offre triple play forme un tout et ne peut être segmentée pour l'application du taux de TVA. En conséquence, le taux réduit de TVA ne sera plus applicable lorsque « les services de télévision ne

constituent que l'accessoire compris dans une offre unique d'accès à un réseau de communications électroniques », (Internet, téléphonie ou réseau de télédistribution par câble). Ce sera désormais l'intégralité du forfait triple play qui sera taxée au taux de 19,6 %. En revanche, dès lors qu'un service est « rendu en tant que tel au consommateur », le taux réduit de TVA demeurera applicable, mais seulement « à hauteur des droits de distribution acquis à cette fin auprès d'un éditeur ou d'un distributeur, ou du prix auquel ces services sont proposés dans une offre distincte ne comportant pas de service électronique ». La perte de la TVA réduite risque donc de pousser les opérateurs à modifier leurs offres en changeant le système de l'offre groupée.

Google, numéro 1 du Web mobile

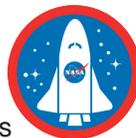
Médiamétrie publie sa première étude sur l'audience des sites Internet mobile en France, qui porte sur le troisième trimestre 2010. Comme pour l'Internet « fixe », Google arrive en tête avec près de 9,3 millions de visiteurs uniques, Facebook se positionnant troisième (8,1). Le reste du top 5 est occupé par les sites des opérateurs avec une hiérarchie respectant celle des parts de



marché. Orange est deuxième au classement général (8,6), SFR quatrième (7,3) et Bouygues cinquième (4,7), suivi de près par Apple (4,2). A noter que le site de Microsoft ne se classe que huitième (3,5) alors qu'il est deuxième pour l'Internet fixe. Les prochains chiffres seront donc à surveiller de près pour voir comment l'arrivée de Windows Phone 7 influence le classement ■ SC

Vers l'infini et au-delà...

Les fans du réseau social géolocalisé Foursquare vont envier Douglas Wheelock. Astronaute de son état, Douglas, qui se trouve dans la Station spatiale internationale (ISS), a pu signaler sa présence dans la base de données au réseau social. Du coup, il est le premier à décrocher le badge « Nasa Explorer » réservé aux membres qui se trouvent à 354 km de la Terre tout en se déplaçant à 28 000 km/h... ■ SV



Hit-parade écolo : Microsoft et Nintendo au piquet !

Greenpeace publie la seizième édition de son baromètre classant les principales marques d'électronique grand public selon des critères écoresponsables (recyclage, réduction d'émission de gaz à effet de serre, usage de matériaux polluants et d'énergies renouvelables, etc.). Si, en milieu de classe-

ment, les positions évoluent en dents de scie d'une édition à l'autre, en tête et en queue de peloton, on retrouve toujours les mêmes. Les bons élèves sont une nouvelle fois Nokia et Sony Ericsson, tandis que du côté des cancrès, il y a

toujours Toshiba, Microsoft et surtout Nintendo, éternelle lanterne rouge de ce classement ■ SC



Micro Hebdo à la radio



Chaque vendredi à partir de 15 heures, retrouvez François Sorel, spécialiste des nouvelles technologies, Frédéric Boutier et Jean-Marie Portal, rédacteurs en chef adjoints de Micro Hebdo, dans l'émission *De quoi j'me mail*, diffusée en podcast sur www.rmc.fr/podcast. Informations, contacts et fréquences au 3216 ou sur www.rmc.fr.

La nouvelle aube de Microsoft

Ray Ozzie, architecte en chef de Microsoft, quitte la maison, on le sait. Il a, pendant cinq ans, orienté la politique de Microsoft vers le « tout-en-ligne ». Avant de quitter la société, il a adressé un dernier mémoire aux employés, intitulé « L'aube d'un nouveau jour ». Il y décrit l'immense challenge que Microsoft aura à relever. En résumé, l'ère du PC se termine. Ce dernier s'est incroyablement complexifié à force d'agréger sans cesse de nouvelles capacités. Mais, surtout,

les plus précurseurs des utilisateurs sont déjà sortis de cette ère organisée autour de l'ordinateur et des logiciels : ce qui compte désormais, ce sont les services et les appareils connectés. Et selon Ray Ozzie, l'important, c'est de savoir dès aujourd'hui développer les applications et les appareils révolutionnaires (*killer apps* et *killer devices* en anglais) pour demain. Ray Ozzie ne doute pas que Microsoft soit capable de saisir les opportunités de cette nouvelle aube ■ SV